

Image not found or type unknown



S'agit il d'une fausse fiche de paie?

Par **johanna19**, le **26/05/2008 à 12:00**

Bonjour, et merci de m'apporter votre aide.

sur un bulletin de paie de septembre, on cumule les heures travaillées en aout et en septembre, et on rajoute "miraculement" 1 heure aux heures dites effectuées, est ce qu'alors on peut considerer qu'il s'agit d'une fausse fiche de paie, au niveau pénal et donc porter plainte pour faux contre x?

C très important, merci.

Par **novice43**, le **28/05/2008 à 18:14**

Bonjour,

Pouvez vous être plus précise quant à votre employeur (je ne demande pas son nom) simplement si vous êtes ou étiez sous contrat ? avez vous eu une fiche de paie du mois d'août ? est ce que sur cette fiche figure le numéro urssaf où sont reversées les cotisations de sécurité sociale ?

Cordialement,